

« Intercommunal et participatif »

Un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) se prépare sur le territoire de la Comcom du Loir. Les habitants sont invités à s'exprimer.



Seiches-sur-le-Loir, septembre. Guillaume Augereau, chargé de mission à la Communauté de communes du Loir, et Henri Lebrun, vice-président en charge de l'aménagement.

Pascale PINEAU-DECIRON

redac.beaufort@courrier-ouest.com

Gros travail de réflexion au service urbanisme de la Communauté de communes du Loir. Les élus ont décidé d'établir un plan d'occupation des sols intercommunal, c'est-à-dire sur tout le territoire qui compte treize communes. Les élus ont également choisi d'interpeller les habitants pour qu'ils participent à l'élaboration de ce nouveau PLUI. Pour cela, une plateforme numérique va être à leur disposition à partir du 5 octobre.

Il s'agit d'un projet de longue haleine, qui va se dérouler sur trois ans. Guillaume Augereau, chargé de mission, est arrivé en mai dernier pour prendre en charge ce dossier et aller à la rencontre des habitants. « C'est à l'issue d'une assez longue réflexion que

l'on a opté pour un document commun, à une large majorité d'élus. La décision a été votée en conseil communautaire le 18 décembre dernier », rappelle Henri Lebrun, 5^e vice-président, en charge de l'aménagement.

Un projet participatif de trois ans

« Jusqu'ici chacun réfléchissait à son propre développement, inévitablement cela conduisait à quelques incohérences. Le désengagement de l'Etat au niveau des instructions d'autorisation d'urbanisme - qui nous a conduits à créer un service intercommunal - a constitué un élément supplémentaire en faveur du PLUI. Il faut bien se rendre compte qu'on est tous interdépendants », souligne Henri Lebrun. La machine est lancée, des commissions communales ont été mises en

place, comprenant un « ambassadeur » tenu d'aller à la rencontre de la population. « On souhaite partager pleinement ce projet avec les habitants, qu'ils se l'approprient et imaginent le territoire qu'ils désirent avoir demain. La plateforme sera ouverte à tous. Les habitants seront invités à y poster des photos, des vidéos, signaler des sites susceptibles d'être mis en valeur, protégés... Chacun pourra envoyer des documents ou se contenter d'aller sur la plateforme pour se tenir informé de l'évolution des travaux effectués en commission... », remarque Henri Lebrun. Aux habitants de s'emparer de cet outil. D'habitude, ils sont invités à s'exprimer lors d'une ou deux réunions publiques et à effectuer leurs remarques auprès d'un commissaire enquêteur, ici, l'occasion leur est donnée de rêver leur territoire de demain.

►
VE

Le
fair
en-
me
du
et
pal
lid
de
éta
pré
soc
Il a
« Je
des
qui
mi
le
pe
se
Le
se
cu
ré
so
tra
En
po
le
de
co
Ju

Fa
so

►
In
A
ci